



Formation BNSSA 2019.



ECOLE REGIONALE DE FORMATION DES ACTIVITES DE LA NATATION

FORMATION BNSSA

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Formation BNSSA accélérée du 26 au 30 décembre ou du 11 février au 15 février 2019.

Cette année encore la Ligue des Pays de la Loire de Triathlon, en partenariat avec l'ERFAN et la FNMNS mettent place une formation dite « accélérée » du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. Deux dates seront proposées, une en décembre 2018 et un autre en février 2019 durant la première semaine des vacances scolaires. (12 places par session)

A qui s'adresse cette formule ?

La formule «BNSSA accélérée» s'adresse spécifiquement à un public de nageurs(ses) confirmé(e)s, licenciés dans un club de la Fédération Française de Triathlon.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

LIEUX et DATES de FORMATIONS

Partie Secourisme :

Maison des Sports de Nantes

44, rue Romain Rolland 44100 Nantes

1^{ère} session Du 26 au 30 décembre 2018

2^{ème} session Du 11 au 15 février 2019

de 8h à 17h30.

Partie Sauvetage :

Piscine de la DURANTIERE (à confirmer)

11, rue de la Durantière 44000 Nantes

1^{ère} session Du 26 au 30 décembre 2018

2^{ème} session Du 11 au 15 février 2019

de 18h30 à 20h00.

Inscription et Tarifs session 2019

Etre âgé de 17 ans lors de la date d'examen.

Avoir rendu l'ensemble des pièces suivantes :

- ☐ Fiche administrative (annexe 1) Copie de la licence FFTri
- ☐ Demande **manuscrite** du candidat à l'examen du BNSSA
- ☐ Une copie du certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
- ☐ **Original** du certificat médical (annexe 2 Doc en PJ) Daté de décembre 2018
- ☐ Une autorisation parentale pour les mineurs (annexe 3)
- ☐ Copie recto verso de la carte d'identité (ou passeport)
- ☐ Une enveloppe format 23 x 32,5 libellée au nom et adresse du candidat et dûment affranchie au tarif en vigueur (5,82 Euros) pour un envoi de 20g en recommandé avec accusé de réception.

BNSSA + PSE1 = 500€. Solde à régler 1 mois avant l'entrée en formation

Pour les titulaires du PSE1 : Tarif 320€ (fournir attestation de recyclage 2019)

100€ à régler lors de l'inscription non remboursables en cas de désistement

Annexe 1

FICHE ADMINISTRATIVE

Dossier à retourner à la Ligue des Pays de la Loire, 44 rue Romain Rolland avant le 14 janvier 2018.

NOM : _____ **Prénom :** _____

Né(e) le : _____ **Lieu :** _____

Sexe : **M** _____ **F** _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____ **Mail :** _____

Mon Club : _____

n° de licence : _____

Formule choisie :

- ☐ BNSSA + PSE1 (Coût 500 €)
☐ BNSSA uniquement (Coût 320€)
☐ Session décembre ☐ Session Février

**Date et Signature du stagiaire
ou de son représentant légal**

Autorisation parentale pour les candidats mineurs

Je, soussigné(e) _____

Demeurant _____

Agissant en qualité de père/ mère (rayer la mention inutile)

Autorise mon fils ou ma fille _____

Né(e) le _____

A se présenter à l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique organisé en Loire-Atlantique en 2018

Date : _____

Signature :